



# FLASH INFO

## MAREVILLAIS



### LE MOT DU MAIRE

L'été se termine et les «grandes» vacances sont désormais derrière nous. Pour les écoliers la rentrée est faite et une nouvelle année d'apprentissages et de découvertes s'ouvrent à eux, grâce au travail de l'équipe pédagogique.

Les équipements de l'école de la vallée du Lay se modernisent avec le concours de l'amicale laïque qui a offert pour chaque classe un vidéoprojecteur interactif.

L'état nous aide également sur le volet restauration scolaire en nous permettant de proposer au plus grand nombre d'enfants le repas à 1 euro.

En souhaitant que ce dispositif perdure dans les années à venir.

Pour le conseil municipal aussi ce mois de septembre donne le départ d'une nouvelle rentrée, avec pour compléter nos effectifs ou bien pour faire face à un accroissement de notre activité de nouvelles arrivées dans les services administratifs et techniques.

Je citerai plus particulièrement le recrutement d'une conseillère numérique et de notre cheffe de projet «Petites villes de demain».

Ce quatrième trimestre verra également le lancement de la construction du city stade (plaine des sports) et celui des ateliers municipaux (ancienne laiterie).

En vous souhaitant une très bonne reprise à tous et une bonne lecture de ce nouveau flash info.

Vincent JULES  
Maire de Mareuil-sur-Lay-Dissais



## AFFAIRES SCOLAIRES

### NOUVELLE TARIFICATION AU RESTAURANT SCOLAIRE :

La fermeture des écoles pendant le premier confinement a démontré l'importance pour certaines familles de pouvoir accéder à ce service public de restauration et faire bénéficier leurs enfants d'au moins un repas équilibré par jour.

L'Etat apporte son soutien à certaines communes rurales sous forme d'une aide financière instaurant une tarification sociale pour leur cantine. La grille tarifaire doit comporter au moins 3 tarifs basés sur le niveau du quotient familial.

Ainsi, pour chaque repas servi et facturé à 1 euro (ou moins), l'Etat aide la collectivité à hauteur de 3 euros.

Les nouveaux tarifs se déclinent donc comme suit :

#### Enfant inscrit :

Quotient de 0 à 800 : 0.95€ par repas.

Quotient de 801 à 2500 : 1.00€ par repas.

Quotient supérieur à 2500 : 3.75€ par repas.

**Enfant non inscrit :** 4.20€ par repas.

Attention : ce dispositif ne sera pas forcément reconduit chaque année et l'aide de l'état reste incertaine. La commune est dépendante de la position de l'Etat et ne peut supporter à elle seule l'engagement financier que cette aide aux familles représente. La situation sera réétudiée annuellement. Il n'est donc pas exclu que ce tarif revienne à son niveau nominal, actuellement 3.75€.

### L'ÉCOLE DE LA VALLÉE DU LAY BÉNÉFICIE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS :

Les 7 classes sont désormais équipées de **Vidéos Projecteurs Interactifs (VPI)**. Cet appareil repose sur deux procédés : un vidéoprojecteur (projetant l'écran de l'ordinateur de l'enseignant), et un capteur infrarouge transmettant les informations inscrites sur la surface projetée. Le VPI est fixé au-dessus du tableau afin d'éviter toute ombre portée. Un stylet (ou la main) est utilisé pour écrire, dessiner ou manipuler les images, textes et autres éléments de l'écran interactif. Cet appareil dispose aussi d'une bien meilleure résolution qu'un vidéoprojecteur simple.

Les 7 VPI et leur tableau de projection ont été financés par l'amicale laïque. La municipalité a assuré les raccordements et le déplacement des tableaux verts inappropriés pour la projection.

**Des chaises et des tables individuelles** neuves (60 places) ont remplacé l'ancien mobilier vétuste de deux des sept classes. Les autres classes suivront selon un calendrier calé sur les deux prochaines rentrées.

Une démarche de valorisation dans un cadre humanitaire est en cours pour la reprise des vieilles tables et chaises défraîchies mais encore robustes. Ces équipements peuvent trouver une seconde vie dans les écoles de pays défavorisés en manque de matériel scolaire.



## LABEL «BIENVENUE À LA FERME»

Bravo à **EARL Nouvel Élan** - La Bourrelière, qui rejoint le réseau national Bienvenue à la Ferme.

Ces éleveurs de vaches de race Parthenaise, se sont vus remettre le panonceau d'agrément le 3 juin dernier, en présence du Président de Bienvenue à la Ferme 85 et de messieurs les maires de Bessay et de Mareuil-sur-Lay-Dissais.

Ils sont spécialisés dans la vente directe de viande bovine sur une exploitation d'environ 200 animaux avec 80 vèlages à l'année et l'élevage de reproducteurs certifiés.

Pour plus de renseignements :

[earl.nouvel-elan@orange.fr](mailto:earl.nouvel-elan@orange.fr) - 0686419378



Plus d'infos sur le label



## HISTOIRE LOCALE

### QUI SONT LES MAIRES DE MAREUIL AU XIX SIÈCLE ?

Au XIXe siècle, notre commune était dirigée par un maire et son conseil municipal, leurs fonctions se sont développées jusqu'à nos jours.

Depuis la chute de l'Empire de Napoléon Ier en 1814-1815, la monarchie constitutionnelle a été rétablie après l'intermède de la Révolution française. Louis XVIII (1814/15-1824) puis Charles X (1824-1830), devinrent roi de France. Les préfets de Vendée choisissaient souvent les maires parmi la noblesse ou la bourgeoisie. Ces derniers comme les conseillers municipaux devaient prêter un serment de fidélité au roi à leur entrée en fonction.

Les conseils municipaux des communes de moins de 5 000 habitants étaient désignés par le préfet de Vendée pour trois ans (loi du 28 pluviôse an VIII = 17 février 1800). Ils étaient considérés comme des fonctionnaires de l'Etat (État civil, police...).

Ainsi, Philippe Benjamin VIAUD, notaire, fut maire de Mareuil de 1822 à 1824. Il était issu d'une famille de bourgeois, son père Philippe Viaud était notaire et procureur du roi. Son mandat prit fin prématurément lors de la seconde année suite à son décès. Le préfet désigna alors Esprit Edouard de CHATEIGNER de 1824 à 1825, noble et propriétaire terrien à Beaulieu. Il était le fils cadet du seigneur du Bergeriou dans le pays de Fontenay le Comte. Pendant la Révolution française, il avait émigré en 1791 au Royaume-Uni pour revenir combattre aux côtés des vendéens pendant la guerre de Vendée. Louis Augustin HILLERIN lui succéda de 1825 à 1830, lui aussi était issu de la noblesse et était propriétaire terrien à Mareuil. Sa famille détenait la seigneurie de la Grignonnière de la paroisse de Saint Cyr des Gâts.

Les maires de Mareuil choisis par les préfets étaient donc soit nobles ou bourgeois, des choix cohérents avec le régime politique en place. En effet, la monarchie devait s'assurer que la direction des communes en France ne remette pas en question son pouvoir. Prochainement nous verrons comment évolue cette municipalité en lien avec l'évolution des régimes politiques en France au XIXe siècle.

### ILS SE SONT INSTALLÉS

#### CÉLINE GAGNEUX

Courtier en prêts immobiliers, s'est installée rue Echallard de la Boulaye, depuis le début du mois de juin. Contact : 06.80.24.02.06



### ÉTAT CIVIL

#### Naissances

Gaspard CHATEAU LE FÈVRE  
10 mai 2021

Manon PRIOUZEAU  
24 mai 2021

Oksana GENTREAU GIRAUD  
08 juillet 2021

Owen GIRARD  
11 août 2021

Garance MOULÉ  
13 août 2021

Rose CONDO  
14 août 2021

Naël DEVEZIN LOUMBOU  
17 août 2021



M. CHENU David – Mme GIRAUDET Marie-Claudia  
17 juillet 2021

M. SEBA Karl – Mme RENE-CORAIL Wylène  
24 juillet 2021

M. PLAYE Romain – Mme PIPET Mallaury  
21 août 2021

M. DESOTEUX Sébastien – Mme CHOPIN Mélanie  
21 août 2021



#### Décès

M. BURGUION Christian (87 ans) 18 mai 2021

Mme DOUCHIN Jeanine Vve. CHEVALIER (86 ans) 21 mai 2021

Mme VRIGNAUD Annette Ep. AYRAUD (84 ans) 06 juin 2021

M. AIMÉ Michel (64 ans) 06 juillet 2021

M. BAUDON René (82 ans) 26 août 2021

## INFO (C)OYENS

La MAM de Mareuil, «les oursos cro-mignons» change de nom et devient «MAM Lay Colibris» avec un changement partiel d'équipe.

Contact : 07.49.59.77.10  
mamlaycolibris@gmail.com



### LA MARINE RECRUTE CHAQUE ANNÉE :

4000 FEMMES ET HOMMES DANS 50 MÉTIERS DIFFÉRENTS  
DE NIVEAU 3<sup>ème</sup> À BAC +5  
AVEC OU SANS DIPLÔME  
ÂGÉS DE 16 À 30 ANS



RARES SONT LES MÉTIERS  
QUI VOUS EMMÈNENT  
AUSSI LOIN

BUREAU MARINE DU CIRFA LA ROCHELLE

27 QUAI DE MARANS - 17000 LA ROCHELLE

☎ 05 46 28 23 28

cirfa.marine.larochelle@gmail.com

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les déchets suivants peuvent être pris en charge :

- Gros appareils électroménagers, gros objets en métal ou en bois.
- Sommiers et matelas.
- Meubles, portes, et fenêtres exemptes de vitrage et d'éclat de verre.

Le volume total des déchets à collecter ne doit pas dépasser 3 m<sup>3</sup>. Le poids de chaque objet ne doit pas dépasser 50 kg. En cas d'encombrant plus lourd, celui-ci devra être fractionné par le demandeur.

**Ne seront pas pris en charge :** sacs jaunes, ordures ménagères et tous déchets pouvant être conduit en déchetterie par vos propres moyens.

**Si vous souhaitez bénéficier de ce service,** vous devez vous inscrire en mairie une semaine avant la date de collecte en précisant : nom, prénom, adresse, type de déchets, et volume prévisionnel. Une fiche de demande sera établie sur la base de vos indications. Seuls les objets listés sur la fiche seront collectés.

Les objets encombrants doivent être déposés au maximum la veille de la date d'enlèvement :

- Sur le domaine public en bordure de voie (les agents ne sont pas autorisés à pénétrer sur les propriétés privées)
- Sans risque de gêne pour la circulation et les piétons, et dans un lieu accessible avec un petit camion.

Les encombrants doivent être faciles à collecter et ne pas présenter de danger pour les agents de collecte.

**Dates de collecte à noter sur votre calendrier : vendredi 15 octobre 2021 et vendredi 18 mars 2022.**



## ÇA S'EST PASSÉ DANS LA COMMUNE

Marché de producteurs : Samedi 19 juin dernier, nous avons accueilli le marché des producteurs de pays sur la place Clemenceau. Une quinzaine de producteurs étaient présents et le groupe Song'n'Swing a su animer ce temps festif.



Forum des associations : samedi 4 septembre dernier à la salle omnisports, 17 associations étaient présentes pour accueillir les futurs inscrits.

Nouveauté cette année, les associations pouvaient faire une démonstration de leur activité.

## A VENIR !

La Joséphine : Organisée sur la commune, nous vous attendons sur le circuit du 25 septembre au 3 octobre 2021. Venez nombreuses pour la bonne cause! Les inscriptions sont encore ouvertes sur : [www.larochesuryon.fr/lajosephine](http://www.larochesuryon.fr/lajosephine)